CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION
« LOCATIONS emplacement, gîtes, bungalow, chalet, mobilhome »»

1.Modalités générales

Emplacement :

Une seule installation par emplacement (camping car, caravane, van),
Maximum 5 personnes par emplacement.

Les visiteurs à la journée sont autorisés, ils doivent se présenter à l'accueil est régler la redevance. (voir « 10. Visiteurs »)

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement précis.

Location :

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro de location précis.

Maximum 2 personnes dans les mobilhome 2 chambres

Maximum 4 personnes dans les mobilhome 2 chambres

Maximum 6 personnes dans les mobilhome 3 chambres

Maximum 4 personnes dans le gîte.

Il est interdit de dépasser la capacité de la location.
Il est Interdit d'ajouter un lit d'appoint, matelas, tente…

Les visiteurs à la journée sont autorisés, ils doivent se présenter à l'accueil est régler la redevance. (voir « 10. Visiteurs »)

Emplacement et location :

Il est demandé un acompte de 30 % à la réservation, le solde est à régler 15 jours avant le début du séjour. (Paiement par CB en ligne ou sur place)
Aucun remboursement de l'acompte, ni du solde en cas d'annulation ou de non présentation (sauf en cas de souscription à l'assurance, dans ce cas voir les cgv de l'assurance)

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

La réservation est nominative, la personne ayant réservé doit être présente pendant le séjour.

Aucun numéro d'emplacement ou de mobil-home ne sera confirmé par le camping.

2.Confirmation d'une réservation

La location d'un emplacement ou d'un mobil-home ne deviendra effective qu'avec notre confirmation.

3.Disponibilité de la location

Mobil home, chalet, gîte : arrivée à partir de 16h et départ entre 9h30 et 11h.

Emplacement : - arrivée à partir de 14h départ avant 11h.

4.Retard

Toutes les réservations de location mobil-home ou d'emplacement qui ne seront pas occupées à 19h00 le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement devient disponible le lendemain à 14h pour les emplacements et 16h00 pour les mobilhome, bungalow, chalet, gîtes.

Passé ce délai et sans nouvelle écrite du client, la réservation est annulée.

L'acompte, le solde, et les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés.

5.Annulation

Pour toute annulation, l'acompte est conservé ainsi que le solde si l'annulation a lieux à moins de 15 j du début du séjour.(sauf assurance annulations souscrite, voir cgv assurance)

6. A votre arrivée

Veuillez-vous présenter à l'accueil avec votre confirmation de réservation, accompagnée d'une pièce d'identité.

Le solde du séjour devra être entièrement réglé 15 j avant votre arrivée. Aucun délai de paiement ne sera accordé.

Pour les locatif , vous devez vérifier l'état et l'équipement du mobilhome et signaler tous problèmes dans l'heure après votre arrivée.
Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en considération.

7. Cautions

Prévoir une CB pour la caution de 300 € pour la location d'un mobil-home, chalet, gites...(pré-autorisation), (200 € pour le mobilhome, 100 € pour le ménage)

Nous ferons notre maximum pour débloquer la pré autorisation de la caution dans la journée de votre départ mais un maximum de 48h00 après votre départ est envisageable pour le déblocage.

7.1 Départ

Merci de vous présenter à l'accueil quand vous êtes prêt à partir entre 9h00 et 11h00.

Les frais de remise en état éventuel, et le matériel manquant ou détérioré vous seront facturés selon le prix affiché ou éventuellement d'un devis de remise en état selon les dégâts causés.

Si la location n'est pas laissée en parfait état de propreté, un forfait nettoyage vous sera facturé 100€, ou selon les éléments ou pièce rendu non nettoyé (voir barème fiche)

Si l'état du mobil-home n'est pas satisfaisant, il vous sera rendu votre caution moins les frais de remise en état. (Selon barème, voir fiche dans les locations)

8. Sécurité assurance

Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradations dues aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping.

9. Les animaux

Les animaux sont autorisés sur le camping.

Ils sont acceptés sur présentation du carnet de vaccinations (arrêté du 22.01.85), ils doivent être tatoués (arrêté du 30.06.92). Ils doivent être non agressifs et tenus obligatoirement en laisse.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits, les chiens croisés avec les catégories 1 ou 2 sont interdits.

Leurs souillures doivent être effectuées à l'extérieur de l'enceinte du camping.

En aucun cas, ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, caravanes ou tentes sur l'emplacement ou attachés à un arbre. Tout chien errant sera immédiatement enlevé par la fourrière.

10.Les barbecues sont autorisés, avec les précautions nécessaires, il est interdit de vider le charbon de bois sur votre parcelle.

11. Les visiteurs

uniquement à la journée (sans nuitée) : présentation et identité obligatoire à l'accueil

Le tarif forfaitaire visiteurs sans nuitées quelque soit l'heure d'arrivée est de :

- 4€ basse saison
- 5 € haute saison (voir tarifs accueil)

Le départ doit avoir lieux avant 19h00, heure de fermeture de l'accueil, sinon la nuitée est due

Les visiteurs sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception et réglé leur droit de visite dès leur arrivée quelque soit le temps passé sur le camping.

Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking extérieur.
Les clients souhaitant rentrer leur véhicule devront s'acquitter de la somme de 4 €.

Toute personne non déclarée à la réception sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte sans préavis ni remboursement du séjour.

12. Circulation bruit

La vitesse est limitée à 5km/h.

Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès. Il doit être effectué sur la parcelle louée par le campeur et **non sur les parcelles voisines qui semblent libres**, elles peuvent être louées à tout moment.

Les barrières sont fermées de 23h à 7h du matin, heures à laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping.

Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire à son voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs entre 22h et 8h.

Le règlement complet est affiché à l'entrée du camping

13. Espaces jeux d'enfants

Les jeunes enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Fermeture de l'aire de jeux et pétanque à 22h00.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Toute personne séjournant au camping doit être inscrite sur le présent contrat.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location.

Rappel :

- Nous louons des barbecues et vélos (classiques et électriques).
- Nous vendons des produits locaux à l'accueil. (bière, confitures…)
- Le bureau est ouvert de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00.(18h00 hors saison)
- Pour les mobil homes, chalets, gîte...Merci de prévoir une CB pour la caution de 300 €(100 € pour le ménage, 200 € pour le mobilhome).Il s'agit d'une pré autorisation , nous ferons le maximum pour la débloqué le jour du départ mais un délai de 48h00 est possible.
- Pour les mobil homes, bungalow et gîtes les arrivées se font de 16h à 19h. Les départs se font entre 9h00 et 11h00.
- Pour les parcelles les arrivées se font entre 14h00 et 19h00. Les départs entre 9h00 11h00.
- Pas d'arrivée après 19h (mobil home, bungalow, gites et parcelles)
- 1 chien de maximum (7 kg par mobile home, bungalow (Interdit dans le gîte et chalet)
- Tarif animaux : 7 € par nuit en location, 4 €/animal par nuit en parcelle. Merci de signaler leur présence à l'accueil si vous avez oublié de le faire lors de votre réservation.
- Il est interdit de promener les chiens dans le camping même pour les « pipi ».
- Les chiens sont interdits aux sanitaires.
- Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits, les chiens croisés avec des chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.
- Merci de ramasser les déjections même à l'extérieur du camping (chemin menant aux champs)